

LETTRE OUVERTE AUX MINISTRE ET PARLEMENTAIRES DÉFI

LA JUSTICE SOCIALE EXIGE LA SUSPENSION DE L'INDEXATION DES LOYERS !

Monsieur le Ministre Clerfayt,

Mesdames et Messieurs les députés Défi au Parlement bruxellois,

Au début de la crise sanitaire, **M. François De Smet, votre président de parti** et son principal porte-parole dans le débat public, écrivait ces lignes auxquelles nous souscrivons sans réserve : **« Confiner chacun chez soi rappelle les inégalités criantes existantes en termes d'accès au logement, singulièrement dans les grandes villes, et plus encore à Bruxelles. Nous ne vivons pas dans les mêmes mondes selon qu'il nous est demandé de nous confiner seul dans une maison avec jardin que à trois, quatre, cinq ou plus dans un appartement modeste. Cette inégalité dans l'habitat est l'une des plus dures à vivre, parce qu'elle conditionne tout le reste du quotidien. (...) Il ne pourra plus être question de ne pas voir la profonde inégalité dans l'accès au logement, fruits de diversité de revenus, de formation mais aussi de discrimination. Mal loger, c'est mal vivre. Nous ne pouvons plus condamner une partie aussi importante de la population à la précarité du milieu de vie ».**

Ces inégalités face au logement parfaitement décrites sont le fruit d'un marché du logement quasi-totalement dérégulé, qui a permis une **croissance des loyers explosive depuis plusieurs décennies** et contraint de très nombreuses familles à se replier sur des logements surpeuplés et dégradés afin d'en limiter le prix.

La majorité parlementaire dont vous faites partie à Bruxelles s'est accordée sur des mesures significatives afin de réduire la part excessive prise par les frais de logement dans le budget des ménages, facteur majeur de pauvreté à Bruxelles, et qui touche en priorité les faibles revenus mais aussi les familles monoparentales, essentiellement des femmes avec enfants. **La majorité doit aujourd'hui aborder les événements imprévus en respectant cet esprit** de la déclaration de politique régionale.

L'inflation qui explose depuis plusieurs mois génère un **risque d'indexation excessive des loyers, qui viendrait frapper de plein fouet la capacité des ménages à payer leur loyer et accroîtrait la pauvreté de façon drastique**, dans une Région où le taux de pauvreté figure déjà parmi les plus élevés d'Europe, et ce au moment même où les ménages doivent absorber une croissance extrême des frais d'énergie. **Suspendre ou du moins limiter à 2 % l'indexation des loyers est donc une nécessité absolue.**

Cette mesure porterait-elle une atteinte démesurée aux intérêts des bailleurs ? Non. Les bailleurs bénéficient depuis deux décennies d'une **croissance des loyers largement supérieure à l'inflation** et à l'évolution des revenus du travail (+ 83 % pour les loyers sur la dernière décennie, contre 29 % pour le revenu des travailleurs (moins parmi les travailleurs moins qualifiés) et 9 % pour les chômeurs. Le marché locatif ne ressemble pas à la caricature que l'on a voulu en faire, avec des bailleurs ayant un loyer modeste pour seul maigre revenu et des locataires ambassadeurs. A côté de bailleurs particulièrement privilégiés, **nombre d'entre eux remboursent une mensualité hypothécaire inférieure ou égale au loyer perçu, et qui reste fixe** malgré l'inflation ou dont l'augmentation est plafonnée à deux fois le taux d'intérêt initial. La suspension de l'indexation ne changera donc rien ou très peu pour eux.

La justice sociale exige que les efforts collectifs soient répartis à la mesure des capacités contributives. Elle commande dès lors ici, sans le moindre doute, la limitation voire la suspension de l'indexation des loyers. **Nous voulons donc croire qu'en tant que parti attaché à la justice sociale, vous ferez vôtres les paroles de M. De Smet et marquerez dès lors votre accord, soit au sein du Gouvernement, soit au sein du Parlement, sur une suspension ou du moins une limitation de l'indexation des loyers à 2 % pour toute la durée de la période de forte inflation.**

Lettre ouverte de la Plate-Forme Logement et du secteur associatif bruxellois
aux Ministre Clerfayt et députés du parti Défi au Parlement bruxellois

15 juin 2022

Signataires initiateurs réunis au sein de la Plate-Forme Logement :

Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)

Fédération bruxelloise des Unions de Locataires (FÉBUL)

Inter-Environnement Bruxelles (IEB)

CSC Bruxelles

MOC Bruxelles

Equipes Populaires Bruxelles

FGTB Bruxelles

Co-signataires

Syndicat des locataires	Infirmiers de Rue
Fédération des Services Sociaux	Syndicat des Immenses
Fédération des maisons médicales	DoucheFLUX
Le Forum – Bruxelles contre les inégalités	Convivencev
Coordination Gaz Eau Electricité	Hobo
Union des Locataires de Forest	Job Dignity
Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem	Communa ASBL
Union des locataires Quartier Nord	Réseau Wallon pour le Droit à l'Énergie
Union des locataires de Schaerbeek	Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
Action Logement Bruxelles	Mouvement chrétien pour la paix
Loyers Négociés	DUNE asbl
Front commun des SDF	RWDH
Fédé AMA	Tuiniersforum des jardiniers
Front Anti Expulsion	GAFFI asbl
Front rendre visible l'Invisible	Comité de Défense de Saint-Gilles
Droit à un Toit – Recht op een DAK	Les ami.e.s du champ des cailles
Bonnevie asbl	Angela D

Lettre ouverte de la Plate-Forme Logement et du secteur associatif bruxellois
aux Ministre Clerfayt et députés du parti Défi au Parlement bruxellois

15 juin 2022